

**Arrêtés réglementaires signés par le Président
entre le 28/03/2023 et le 12/06/2023**

Arrêté n°73/2023 - Autorisation à une entreprise de réaliser des travaux sur La Dolce Via

Arrêté n°74/2023 - Transformation de la régie de recettes relative à la perception de la taxe de séjour en régie mixte

Arrêté n°75/2023 - Nomination de régisseurs pour la régie mixte relative à la perception de la taxe de séjour

Arrêté n°76/2023 - Fin de fonction d'un régisseur pour le Centre de loisirs du Cheylard

Arrêté n°77/2023 - Déclaration sans suite du marché pour l'acquisition de VAE et accessoires et maintenance

Arrêté n°78/2023 - Nomination de régisseurs pour le Centre de loisirs du Cheylard

Arrêté n°82/2023 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de renouvellement AEP sur la RD578 (Le Cheylard)

Arrêté n°88/2023 Travaux Dolce Via du 21/04 au 12/05/2023

Arrêté n°93/2023 Servitude de passage STEP St Jeure d'Andaure

Arrêté n°95/2023 Organisation Concours ASB 18 mai

Arrêté n°98/2023 Nomination Régisseurs CCSTI

Arrêté n°99/2023 Travaux ADN sur Dolce Via du 16/05 au 19/05

Arrêté n°102/2023 Déclaration sans suite marché Friche Perrier

Arrêté n°108/2023 Prolongation travaux ADN sur Dolce Via du 26/05 au 02/06/2023

Arrêté n°111/2023 Nomination Régisseurs Pôleyrieux

Arrêté n°114/2023 Attribution du marché de travaux de renouvellement AEP sur la RD578 (Le Cheylard)

Arrêté n°115/2023 Circulation des véhicules à moteur sur la Dolce Via

Arrêté n°116/2023 Circulation et stationnement sur la Dolce Via pour le feu d'artifice du 14/07

Arrêté n°119/2023 Attribution du marché de travaux pour la ventilation de la crèche de St Agrève

Arrêté n°120/2023 Nomination de préposé à la Régie du CCSTI

Arrêté n°121/2023 Nomination de préposé à la Régie du CCSTI

Arrêté n°122/2023 Nomination de préposé à la Régie du CCSTI

Arrêté n°123/2023 Nomination de préposé à la Régie du CCSTI

Arrêté n°124/2023 Interdiction d'accès au stade de St Martin de Valamas le 17/06/2023 dans le cadre de l'Ardéchoise

Arrêté n°126/2023 Modification de la régie spectacles et estiVAL

**Décisions du Président prises
entre le 28/03/2023 et le 12/06/2023**

Signature de la convention avec la commune de St Pierreville pour mise à disposition des locaux de la Maison du Châtaignier